



## Quelques conseils clés pour la mise en œuvre

- ❶ **Voir plus loin qu'une opération d'aménagement** : un quartier nouveau s'insère dans un tissu existant, il doit le respecter et anticiper ses mutations.
- ❷ **Mettre en place un schéma de gouvernance** : l'urbanisme est la compétence transversale par excellence. L'autorité d'un chef de projet est essentielle pour s'assurer que tous les points de vue seront exprimés et entendus et que les arbitrages seront rendus dans les délais. Le rôle de l'aménageur est essentiel.
- ❸ **Associer les acteurs du projet** : chaque maillon de la chaîne de construction doit comprendre les fondamentaux du projet, ils doivent ensuite devenir force de proposition pour les innovations.
- ❹ **Mettre la technique au service du projet et non l'inverse** : les écoquartiers souffrent de la volonté de réussir des performances techniques qui peuvent les amener à ressembler à des superpositions de gadgets. L'enjeu de l'écoquartier est autant dans sa performance énergétique que dans la participation des acteurs au projet. L'innovation doit être acceptée et utile au projet.
- ❺ **Ne jamais perdre de vue l'objectif de mixité sociale** : N'oublions pas que la ville écologiste, c'est une ville accessible à tous et que les écoquartiers ne doivent pas être réservés à une minorité.
- ❻ **Instaurer un management environnemental de l'opération qui associe les habitant/es.**

### Si j'étais Maire...

« L'écoquartier de la Cartoucherie est plus qu'une réalisation, c'est une méthode profondément écologiste que nous voulons suivre pour toutes les opérations urbaines à venir. Ce sont ces processus collectifs qui permettront d'inspirer les nouveaux modes de vie durable nécessaires à la ville de demain.

En responsabilité, nous aurions construit avec les Toulousains la densification agréable de la ville dans les quartiers déjà bâtis.

Les équipements publics seraient pensés, dès leur origine, comme des lieux d'innovation sociale. Les agents des crèches, groupes scolaires, lieux culturels participeraient à l'initiation des comportements nouveaux.

Le programme architectural des équipements publics ne suffit pas à initier ces changements de modes de vie, il ne permet que de limiter les impacts des modes existants... Allons plus loin : imaginons la ville de demain en associant tous les acteurs sur un même projet au service de l'écologie et de l'intérêt général. »



**Régis GODEC**

ADJOINT AU MAIRE DE TOULOUSE  
CHARGÉ DES ÉCOQUARTIERS  
regis.godec@mairie-toulouse.fr

### Aller plus loin

**Ecoquartiers et urbanisme durable,**  
dossier réalisé par Taoufik Souami,  
La documentation française 2011

**Ville durable,**  
à visiter sur le site  
du ministère du Développement Durable :  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Ville-durable-amenagement-et.html>

**Ademe IDF**  
[http://ile-de-france.ademe.fr/IMG/pdf/APPEL\\_A\\_PROJETS\\_AEU\\_2013.pdf](http://ile-de-france.ademe.fr/IMG/pdf/APPEL_A_PROJETS_AEU_2013.pdf)

Publié par la FEVE en février 2013 ★ Responsable de la publication : Jean-François CARON, président de la FEVE ★ Responsable de la rédaction : Arnault COSTILHES, directeur ★ Coordination : Catherine Candelier, Catherine Hervieu et Ronan Dantec, membres du bureau de la FEVE & Marco Di Giusto, chargé de mission.



la formation des élu/es est assurée par le Cédis  
[www.cedis-formation.org](http://www.cedis-formation.org)

[ PUBLI-INFO ]